



Devenir formateur à la conduite en sécurité de grues auxiliaires de chargement

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Référence
STD-FOFGA

Pré Requis

- Le stagiaire devra posséder les compétences techniques suffisantes en grues auxiliaires de chargement et les aptitudes nécessaires à l'animation d'actions de formation.
- A ce titre le formateur devra déjà avoir animé des formations d'adultes et aura idéalement suivi une formation à la pédagogie.

Public Concerné

Technicien ou toute personne appelée à devenir moniteur à la conduite de grues auxiliaires de chargement en entreprise.

Objectifs :

- Former des conducteurs de grues auxiliaires de chargement à leur conduite en sécurité.
- Evaluer des conducteurs de grues auxiliaires de chargement en vue de porter un avis sur la délivrance de l'autorisation de conduite de cet équipement auprès de leur employeur.

Contenu

Donner du sens aux stagiaires : L'obligation de formation à la conduite des grues auxiliaires de chargement

Le référentiel de formation : la recommandation R490 de la CNAM

Les référentiels d'évaluation pour le CACES et l'autorisation de conduite

Les droits et devoirs du formateur en équipements de travail : exemplarité et veille aux règles de sécurité

Les savoirs théoriques à dispenser lors de la formation à la conduite en sécurité des grues auxiliaires de chargement

Les savoir-faire pratiques à dispenser lors de la formation à la conduite en sécurité des grues auxiliaires de chargement

Les évaluations à réaliser

Qualification Intervenant (e)(s)

Formateur maîtrisant ce type d'engin ou d'équipement, en possession d'un CACES® et testeur CACES® certifié par organisme accrédité pour ce test



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Moyens pédagogiques

- Exposés à l'aide de supports multimédias
- Etudes de cas
- Travail en groupe
- Ateliers d'entraînement.

Modalités d'évaluation

Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés.

Documents remis :

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (financeur)